

DOSSIER D'INSCRIPTION

Si votre enfant a déjà fréquenté un accueil de loisirs de la CAMVS cette année et que vous confirmez ne pas avoir eu de changement de situation, vous pouvez cocher cette case, cela vous évitera de remplir de nouveau un dossier.

N° ALLOCATAIRE CAF :

ENFANT

NOM:.....Prénom :

Age :Date de naissance :

Fille

Garçon

RESPONSABLE LEGAL, TUTEUR ou ASSISTANTE FAMILIALE

NOM :Prénom:

Adresse :

Code Postal :Ville.....

Tél (**INDISPENSABLE**):.....

E-mail (**facultatif**):.....

Nom du référent ASE si assistante familiale :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM :Prénom:

Lien avec l'enfant :

Tél :

MEDECIN TRAITANT

NOM :

Ville : Tél :

PERSONNE MAJEURE AUTORISEE A RECUPERER L'ENFANT

NOM:Prénom:

Lien avec l'enfant :Tél :

Une carte d'identité devra être présentée par la personne venant récupérer l'enfant

DECLARATION DU RESPONSABLE LEGAL

Je soussigné(e) (NOM & PRENOM) :

Agissant en qualité de : Père Mère Tuteur Assistante Familiale

De l'enfant (NOM & PRENOM) :

Autorise mon enfant ou l'enfant sous ma responsabilité à participer aux activités et sorties proposées

Autorise l'organisme à faire transporter mon enfant à l'hôpital le plus proche en cas de besoin

Autorise à fournir la fiche sanitaire aux personnes habilitées (Directeur ALSH, animateurs, pompiers et tout organisme pouvant contrôler l'ALSH durant son fonctionnement)

M'engage à faire fonctionner mon assurance en responsabilité civile en cas de dégradations volontaires occasionnées par mon enfant

Autorise la CAMVS à utiliser les photos prises durant l'accueil de loisirs pour sa communication externe

Ces données sont conservées au moins 1 an afin de faciliter les multiples accueils au cours de la même année et jusqu'à 5 ans pour permettre le contrôle des organismes financeurs.

Pièces à joindre impérativement à ce dossier lors de l'inscription :

- Fiche sanitaire de liaison (CERFA ci-joint)
- Copie des pages « vaccinations » à jour du carnet de santé ou certificat médical attestant que l'enfant peut fréquenter les structures d'accueils de loisirs
- Copie du livret de famille
- L'attestation CAF datant de moins de 3 mois (en l'absence de ce document le tarif le plus élevé sera appliqué)
- Justificatif de l'autorité parentale pour les couples séparés ou divorcés
- Attestation d'assurance en responsabilité civile
- Une autorisation de la famille autorisant l'enfant à rentrer seul **uniquement pour les enfants à partir de 8 ans** (le cas échéant)
- Le règlement pour l'inscription à l'ALSH

Ces pièces justificatives sont conservées 1 an afin de faciliter les multiples accueils au cours de la même année. Vous pouvez en demander la restitution ou elles seront détruites le cas échéant.

Nous accordons une grande importance à la confidentialité de vos données et seules les personnes habilitées peuvent accéder à vos informations. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au « Délégué à la Protection des Données, 1 place du Pavillon BP 234, 59600 Maubeuge ». Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.»

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

Fait à Le

Signature(s)